



## Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. Port : 06.69.22.15.37.

Mail : [cfdt@cfdtpenit.org](mailto:cfdt@cfdtpenit.org)

Site : [www.cfdtpenit.org](http://www.cfdtpenit.org)

Douai , le 04 Août 2025

### ANNONCE DU GARDE DES SCEAUX : PRIME QUARTIERS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE ORGANISEE (QLCO)

Suite à la publication au *Journal Officiel* du 1er août 2025 et à la modification de l'arrêté du 30 mai 2016 relatif au complément forfaitaire à l'indemnité de charges pénitentiaires (ICP), le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a confirmé – lors de sa visite à Vendin-le-Vieil – la mise en place de la **prime QLCO**.

Après avoir interrogé les services compétents de l'administration, notamment à la demande des personnels du Centre Pénitentiaire de Vendin-le-Vieil et de Condé-sur-Sarthe, il nous a été confirmé que **tous les agents, tous corps confondus**, percevront cette **prime mensuelle de 166 € bruts**, à savoir :

- **Pour les personnels relevant du RIFSEEP** (corps communs, techniques, CPIP, DPIP, DSP, psychologues)
- **Pour les officiers** par l'intermédiaire de l'IFO mensuel.
- **Pour les ANT** : via un avenant à leur contrat.

La Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) attend actuellement la validation du **Contrôleur Budgétaire et Comptable Ministériel (CBCM)** pour permettre un **paiement rétroactif** de cette prime.

La **CFDT Pénitentiaire** restera pleinement mobilisée et **veillera scrupuleusement** à ce que **l'ensemble des personnels concernés perçoive effectivement cette prime**.

Le bureau CFDT Pénitentiaire